

LA SOCIÉTÉ A TUNIS SOUS LE SECOND EMPIRE (1)

Du conglomérat de nationalités et de races qui en Tunisie vivent côte à côte, mélangées et non confondues, on s'est demandé s'il était possible d'arriver à dégager la silhouette physique ou morale de l'habitant de ce pays, de tirer le concept d'une âme collective. Tous ces éléments diffèrent entre eux, en effet, par l'aspect, par les manifestations de leur vie externe (habitat, costume, alimentation), par le langage, par les goûts artistiques, par la manière de penser. Cependant, quelle qu'en soit l'origine, ethnique ou régionale, on peut noter un ensemble commun de qualités et de défauts qui, comme pour tous les Nord-Africains, font déceler « l'enfant de Tunis », peu discipliné, âpre au gain, familial et superstitieux à l'excès, mais d'autre part sobre, aimant le travail, attaché à sa ville, tolérant, fidèle à l'amitié, serviable au possible et conservant sa bonhomie. Il existe entre ces enfants de Tunis un certain lien de solidarité qui apparaît en maintes occasions. Deux jeunes gens, un maltais et un arabe, se colletant dans la rue, sont assez vite ramenés au calme lorsqu'un gardien de la paix leur crie : « N'avez-vous pas honte de vous conduire ainsi entre « enfants de la ville ? » La ménagère française rendra le marchand de légumes tunisien plus raisonnable dans ses exigences en lui disant : « Sont-ce là les égards dus à une fille de Tunis ? » Combien d'associations, de groupements sportifs ou musicaux ont pu vivre et prospérer grâce à cette entente traditionnelle entre « enfants de Tunis » ! Et ces caractéristiques s'observent dans tous les milieux sociaux, dans le patriciat, la bourgeoisie ou la populace; on les retrouve à toutes les époques, plus prononcées encore en parcourant le siècle passé, et même en ce vingtième siècle, tout au moins dans la période d'euphorie qui a précédé la Grande Guerre de 14-18.

* * *

Où commence, où finit le Second Empire ? La démarcation est nette et tranchée pour l'historien : du Coup d'Etat à 1870. Elle devient plus délicate pour le sociologue ou le moraliste qui, tout événement politique mis à part, constate que cette période s'est prolongée, en somme, presque jusqu'à la fin du siècle dernier.

Dans la vie mondaine de l'Europe, il y a peu de différence entre le retour de Longchamp de 1863 à 1878; la crinoline à peine amincie est remplacée par la tournure. Le même compartimentage continue, le même effort se poursuit pour empêcher les classes sociales de se mêler. Les jeunes gens et les jeunes filles forment des clans séparés, afin de se pouvoir mieux raconter des anecdotes. L'éducation des filles n'a d'autre objectif que le mariage : on ne se préoccupe ni de leur créer une situation indépendante,

(1) Extrait d'une conférence donnée à l'Essor le 16 novembre 1948.

ni de leur donner l'instruction classique; vers 1898, la première bachelière servira de thème aux chansonniers. Non sans raison, l'Exposition Universelle de 1889 a été considérée comme un événement comparable, par ses conséquences sur la vie sociale, à la découverte de l'Amérique et aux grandes inventions de la fin du XV^e siècle. Le tout-à-l'égout, la salle de bains, l'installation électrique, le téléphone, la bicyclette, qui ont apporté tant de modifications dans l'existence, étaient autant d'innovations qualifiées alors de « fin-de-siècle ».

Pour réaliser le dessein de parler de la Société à Tunis, nous ne disposons point des moyens du zoologue éperdument adonné à l'étude des monstres disparus, ni de l'érudit égaré dans les recherches de mœurs préhistoriques, ni encore de l'archéologue blanchi sous le harnais des fouilles. Nous n'avons pas la prétention de présenter un mémoire à l'Académie des Sciences morales et politiques. Nous ne pouvons offrir ici que le travail modeste d'un amateur — ce mot pris dans le sens péjoratif — feuilleter un « album de souvenirs » sous forme de compilation (malheureusement sèche et invertébrée) de menus faits, dont peu d'ailleurs inédits, et les présenter avec plus d'esprit badin que de rigueur historique.

Il existe quelques sources sérieuses, mais peu abondantes : les ouvrages de Ch. Lallemand, d'Honoré Pontois, de d'Estournelles de Constant, de M. Roger Dessort; les premières collections du « Journal Officiel Tunisien », les chroniques si vivantes de M. Garrigou-Grandchamp. Nous avons aussi puisé dans la correspondance de nos grands parents et dans les récits transmis par tradition de famille, et enfin, hélas ! également dans nos souvenirs personnels.

LA COUR BEYLICALE

La Cour beylicale de l'époque était libérale, paternelle, accueillante. Le Souverain ne dédaignait pas de s'entretenir familièrement et de plaisanter avec ses sujets musulmans ou israélites ou avec des Européens. Il confiait volontiers à ceux-ci des charges publiques ou des services privés du Palais. Le comte Raffo, de noblesse pontificale, fut longtemps secrétaire d'Etat pour les Affaires Etrangères. Le médecin particulier, le chef des services de bouche, le préposé à la garde de la pipe, ont été de longue tradition choisis parmi les Italiens.

LES CONSULATS

Les consuls, accrédités par les gouvernements d'Europe, exerçaient les fonctions diplomatiques, commerciales et, pour leurs ressortissants nationaux, judiciaires. Jusqu'en 1866, il y avait trois consulats de la future Italie unifiée : ceux des royaumes de Sardaigne-Piémont, et des Deux-Siciles, dans les immeubles contigus de la rue Zarkoun et celui du Grand Duché de Toscane, à l'entrée de la rue El-Karamed. En 1878, fut institué le Consulat du royaume de Grèce, nouvellement affranchi. Nyssen cumulait la représentation de la Russie, de la Hollande et même d'autres Etats : il mourut en 1888. Le Consulat de France du Fondouk de l'Ancienne-Douane, qui avait vu passer le P. Jean le Vacher, les Lagau, Marceschau, Beclard, fut transféré en 1861 dans l'aile centrale actuelle de la Résidence Générale et y abrita Léon Roches, Théodore Roustan, prédécesseurs des Cambon et Massicault. Ces consuls de France, pour la plupart hommes remarquables, par un travail de longue haleine, par des efforts continus, par leur comportement autant que par leurs paroles, parvinrent à implanter l'esprit, la culture et la tradition française. L'œuvre collective, que ces ambassadeurs de l'âme plus encore que de la nation française, poursuivirent dans la discrétion, de règle dans la Carrière, n'en commande que davantage une reconnaissante admiration.

GOUVERNEMENT ET FORCE ARMÉE

Le Gouvernement réduisait sa tâche au strict nécessaire : rapports avec l'Étranger, maintien de l'ordre et rentrée des impôts : il ne nécessitait qu'un nombre restreint de secrétaires, de gendarmes et de publicains. L'Administration des Habous, personne morale, avait dans ses attributions politico-religieuses la charge des édifices du culte, des Travaux Publics, de la Santé et de l'Armée.

Il y eut quelques tentatives, d'ailleurs vaines, de doter la Tunisie d'une armée moderne. Le Bey Ahmed avait créé au Bardo une école « polytechnique » pour enseigner la lecture et le calcul aux soldats illettrés. Porto-Farina fut décrétée « port de guerre » et siège de l'arsenal, transféré plus tard au delà du canal de La Goulette. On fit venir des instructeurs français, tels M. Meyer, nommé directeur des musiques beylicales. M. D'Erlanger se vit concéder la fourniture des chaussures et du fil à tricoter les chaussettes que confectionnaient les soldats eux-mêmes.

La transmission des ordres n'était pas toujours prompte : les soldats ne revêtaient la tenue d'été qu'à la mi-août et celle d'hiver en février-mars. Il était difficile d'exiger une discipline rigoureuse de soldats qui ne trouvent pas régulièrement leur paye. Si Malte ne fut pas conquise comme l'aurait désiré le Souverain du moment, c'est parce que l'amiral qu'il avait chargé de la faire estima plus prudent de ne pas réussir à situer, en Méditerranée, une île de si peu d'importance.

POLICE ET JUSTICE

En marge des bandes que l'on armait pour mener la poursuite des pillards sur la route, la police de la ville était assurée par les zaptiehs ou sergents du guet. Au début du Protectorat, l'organisation en demeura longtemps rudimentaire : le premier commissaire central, pour démontrer à tout un chacun que la sécurité de la capitale était assurée, péchait ostensiblement à la ligne à Khéreddine pendant la journée. Les services de sécurité ne furent véritablement organisés qu'à l'arrivée de M. Léal, en 1898.

La Justice beylicale s'exerçait avec la rigueur nécessaire. La peine de mort s'exécutait par la décollation au sabre, hors les remparts de la vieille Goulette, sur l'emplacement de la gare actuelle. La famille du supplicié payait une véritable dîme à l'exécuteur pour que celui-ci fit preuve de la célérité et de l'adresse nécessaires à provoquer une mort rapide avec les moindres souffrances.

Un officier supérieur de la garde s'étant laissé aller à abattre d'un coup de pistolet un esclave qui ne lui rapportait pas la réponse favorable d'une belle, fut condamné sans rémission à mort et, après vingt-quatre heures de liberté sur parole, se présenta lui-même au poteau et fut passé par les armes. Les vols s'étant multipliés, le Bey avait décidé de faire amputer de la main droite tous les voleurs. Comme cette peine, exécutée à la hache entraînait la gangrène, le docteur Lumbroso, israélite livournais, médecin de la Cour, obtint de procéder lui-même au sectionnement du poignet en pratiquant l'anesthésie et en prenant les précautions antiseptiques : son geste, inspiré par une pensée d'humanité, fut commenté diversement par ses confrères de l'époque.

Les châtiments corporels s'administraient sous la forme de cinquante coups de bâton, appliqués sur la plante de pieds, que l'on pansait ensuite à l'eau bouillante.

Les Européens prévenus de délits étaient jugés par le Tribunal Consulaire de leur nation que présidait le juge-consul (Arpa pour les Anglais, Della Chiesa et Puliga pour les Italiens, Coinze pour les Français) avec

l'assistance de deux notables, comme échevins. En cas de crime, ils étaient renvoyés aux Cours des Echelles du Levant : Ancône ou Aix-en-Provence.

En 1872, furent traduits devant les assises des Bouches-du-Rhône trois Israélites de Tunis, installés à Marseille : Nissim, Sitbon et Toledano, qui avaient assassiné pour le voler, Ange Gréco, un de leurs compatriotes. Ils avaient scié le corps en morceaux et l'avaient jeté dans une malle au vieux port. Arrêtés longtemps après, les deux premiers avaient été condamnés à mort et guillotins, tandis que le troisième s'en était tiré avec vingt ans de travaux forcés et mourut au bagne.

En 1883, était installée la Justice Française, dans des circonstances que relate d'une plume alerte le président Honoré Pontois dans ses « Odeurs de Tunis », éditées chez Savine, à Paris, en 1888. Les magistrats de cette époque brillaient par leur science juridique, leur finesse psychologique et leur amour du travail et le Barreau comprenait une élite d'avocats qui plaidaient et consultaient. Cette Justice Française eut à connaître de nombreux crimes, entre autres ceux dits de la liquidation de la Maffia Italienne, comme de grands procès civils concernant Mustafa ben Ismail, les héritiers Ben Ayed, anciens favoris, et celui de l'Enfida, où l'avocat anglais Broadlay vint plaider en perruque.

FINANCES

En Tunisie comme en maints pays d'Orient, les Finances constituent à l'époque la branche la moins bien administrée. Selon le géographe Pierre Foncin, qui rappelait aussi que les oueds du pays « coulent à sec » neuf mois de l'année, la moitié des fonctionnaires s'abstenaient de verser au Trésor le produit des taxes.

En 1860 déjà, le désordre régnait : ministres, gouverneurs et les nombreux employés de la Cour beylicale cherchaient à réaliser de gros bénéfices personnels en sacrifiant sans remords les intérêts de l'Etat et des malheureuses populations rurales. D'antiques canons inutilisables, de vieux vaisseaux étaient achetés à des prix extravagants à des hommes d'affaires avides, sans scrupules. Des emprunts étaient conclus avec des banquiers et de louches intermédiaires, à des conditions onéreuses pour les finances de l'Etat, de telle sorte que la dette publique augmentait chaque année. La situation empirait encore, à cause de la famine, des émeutes locales et des diverses épidémies de 1862, 1864 et 1866. Tout cela amena la constitution d'une Commission inter-européenne, non pour organiser mais pour contrôler le budget : elle arrêta la dette publique à cent vingt-cinq millions. On adopta le système des « mahsoulat » ou contrats avec des appaltateurs pour le sel, le timbre... et les exécutions musicales publiques. Il arrivait que le Trésorier Général qui commanditait les fermiers d'impôts de cette sorte avançait les cautionnements exigés sur les deniers mêmes de l'Etat. Il y eut également le scandale du fermage des tabacs : un seul comparse fut condamné, les principaux dirigeants ayant réussi à échapper à une sanction judiciaire. L'un de ces derniers fut poignardé en pleine rue de Hollande par un individu demeuré inconnu et impuni.

La Régie Française des douanes, si elle arriva à mettre de l'ordre, ne brilla point par son tact lorsque, après avoir exigé le versement d'une taxe pour les toges des magistrats nouvellement installés, elle ne voulut point délivrer, sans paiement préalable des droits d'importation, le drapeau qui était adressé au nouveau 4^e Régiment de Zouaves récemment créé. Le général Boulanger, alors commandant de la Division d'Occupation, préféra régler de ses deniers plutôt que de laisser la glorieuse unité privée de son emblème. Les prétentions du fisc n'étaient que « conformes aux règlements », affirmaient alors les serviteurs de l'Etat.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Une Musulmane, supérieure par l'intelligente et le cœur, Lella Aziza Othmana, s'étant volontairement dépouillée de toutes ses vastes richesses au profit de la Santé et de l'Instruction publiques, le général Khéreddine, alors Premier Ministre, fonda en 1875, sous le vocable du bey régnant, l'Hôpital et le Collège Sadiki.

Pour les Européens, l'abbé Bourgade instaurait la première école française, bientôt suivi dans son exemple par la Bienheureuse Emilie de Vialar, canonisée depuis, fondatrice en Tunisie des Instituts des Sœurs de Saint Joseph, dites de l'Apparition. En 1855, le Frère Guillaume de Jésus installa la première des Ecoles Chrétiennes, pour les garçons de nationalités et de confessions diverses : les élèves y calligraphiaient et orthographiaient comme on ne sait plus le faire depuis que les établissements scolaires ont crû et se sont multipliés.

En 1878, ce fut le tour des Ecoles de l'Alliance Israélite, puis de l'école de la « London Jews Society ». Les Pères Blancs inaugurèrent l'enseignement secondaire au Collège Saint-Charles, devenu plus tard, après la cession à l'Etat, le Lycée de Tunis. Les Frères Marianistes fondèrent une école où l'instruction primaire fut d'abord donnée seule, mais qui depuis prépare au Baccalauréat. La fondation des Ecoles de N.-D. de Sion remonte à l'année 1881, et bien des mères de famille y ont fait leurs études.

Le 7 mai 1888, fut ouvert au Bardo l'incomparable Musée Alaoui.

TRAVAUX PUBLICS

Les grands travaux publics préoccupaient peu les Autorités locales d'alors. La route de La Goulette à Tunis a été, en effet, construite par le Génie militaire français. En 1859, l'ingénieur Collin, envoyé de la Métropole pour édifier le nouveau Consulat de France, établit un devis pour restaurer, moyennant moins de huit millions, tout l'ancien aqueduc romain. Si Bacouche obtint la concession pour l'adduction de l'eau de Zaghouan, il la rétrocéda à M. Durand, qui lui-même en fit apport à une société dite Régie co-intéressée. L'acte original précisait que l'eau ne pourrait jamais faire l'objet d'un marché, et que chaque usager ne payerait qu'un forfait annuel de cinquante francs. La Compagnie ayant émis dans la suite la prétention de faire payer en outre la consommation à raison de trente centimes le mètre cube, se vit débouter par jugement du 6 mars 1885, dont elle ne releva pas appel.... La population, toujours bonne fille, se résigna quand même à payer, et à subir depuis toutes les augmentations.

Aux premières années du Protectorat, le Cardinal Lavigerie avait eu l'idée de reconstruire Carthage pour en faire une nouvelle capitale, et dans ce but, fait dresser par son ami Caillat, un plan qui fut assez bien conçu, mais qui demeura malheureusement à l'état de projet.

En 1885 fut signé, avec la Compagnie des Batignolles, le cahier des charges pour la construction du port de Tunis.

AGRICULTURE

Le Gouvernement ne s'intéressait guère aux agriculteurs. S'il cultivait parfois des terres en régie directe, c'était uniquement pour augmenter ses ressources, et non dans un intérêt public. Il y eut dans les années 1864-69 une série de désastres : sécheresse, invasion de sauterelles, épidémie. En 1883, la concession de terres alfatières donna lieu à un curieux procès.

COMMERCE

Dans la petite industrie, dans l'artisanat, le compartimentage se maintenait entre patrons, ouvriers et apprentis. Dans le commerce, le négociant travaillait douze à quinze ans, après lesquels il se retirait après fortune faite; de tradition, il marchait toujours flanqué d'un confident, éminence grise qu'il appelait son « courtier » et auquel il attribuait une part de ses bénéfices. Les « tripotages » étaient moins apparents qu'aujourd'hui. L'autchtone, en général l'Israélite, cantonnait son activité au commerce local, et les Européens traitaient avec Livourne et Marseille. Un recensement permit en 1860 d'en compter cinquante-deux, dont les « pourvoyeurs de la Marine Française » (aujourd'hui « ship-chandlers ») et d'autres qui ont laissé un nom par leur savoir-faire avec la clientèle : Usseglio, du bazar, le chapelier Disegni, le bijoutier Alzetto. Des comités s'organisaient pour participer aux Expositions Universelles de 1867, de 1878 et de 1889. Il y avait trois banquiers : Rosa, Krieger et Cesana. En 1878, fut créée, hors la Porte de France, la Société Anonyme du Crédit Maritime, devenue par la suite la Banque Transatlantique, avant de s'appeler définitivement Banque de Tunisie.

Presque tous aimaient à « boursicoter » et quelques-uns en arrivaient à nager dans l'opulence, puis à sombrer dans la médiocrité ou vice-versa.

En 1870, la place de la Bourse était le lieu de rendez-vous de tous les Européens et les anciens portiques, longtemps occupés par l'ancienne pharmacie Sinigaglia et autres commerçants, formaient la Bourse, sinon officielle, du moins reconnue des hommes d'affaires. On y concluait des opérations de tous genres, mais la spéculation des valeurs, le « jeu de bourse », principalement sur les titres tunisiens, primaient.

Comme dans toutes les Bourses du monde, on vendait à livrer tout ce que l'on n'avait pas. Les traits caractéristiques du marché des céréales et des huiles étaient la grande animation et les oscillations continuelles des prix à chaque changement de temps. Lorsque des nuages arrivaient de l'horizon, les prix baissaient de plusieurs points et quand ces nuages disparaissaient sans avoir laissé tomber une goutte d'eau, les cours remontaient très sensiblement. Quand de fortes pluies tombaient, les transactions, le jeu, la spéculation devenaient furieux. On achetait et l'on vendait à livrer, huiles, grains, orges, etc., tout à découvert. Beaucoup de spéculateurs qui n'avaient jamais possédé un hectare de terre, ni un kilo de grain ou d'huile dans leur magasin, vendaient facilement des milliers de tonnes de marchandises de tout genre.

POSTES ET TELEGRAPHES

La Poste pour l'intérieur de la Tunisie était libre : elle était assurée par des caravanes. Il y avait un service régulier et hebdomadaire allant de la capitale à Sousse et à Monastir, au moyen de coureurs arabes, tels que ceux surnommés Buttafuoco (boute-feu), Camello (chameau) et le fameux « Bécassine », maigre, de petite taille, à la figure pointue. Ce dernier traversait champs et collines avec la sacchoche pleine de lettres et mettait 24 heures pour arriver à Sousse, tandis que la diligence mettait deux jours, s'arrêtant la nuit à Bir-Loubit. On n'utilisait pas alors de timbres : le destinataire payait 2 ou 3 caroubes à la réception de la lettre. Longtemps après l'installation de la poste officielle, les habitants de Sousse ont contemplé l'ancienne enseigne « Horlogerie et Postes ».

Pour les acquisitions d'huile, de laine et autres, on confiait jusqu'à vingt et trente mille piastres d'or et d'argent au chef de la caravane. Une seule fois il y eut agression. Jamais les caravaniers n'abusèrent de la confiance que leur accordaient de riches commerçants.

En 1870, la Compagnie Rubattino installe, au moyen du petit vapeur « Gargona », un service hebdomadaire entre La Goulette et Sfax, avec escales à Sousse, Monastir et Mahdia. Dix ans plus tard, il y avait quatre départs par semaine.

A la même époque, il y avait avec l'Europe deux courriers par semaine : un des Messageries Impériales, venant de Marseille avec escales à Bône et à Ajaccio; l'autre de la Compagnie Rubattino, venant de Gênes et s'arrêtant à Livourne et Cagliari. Puis abordèrent toujours, en rade de La Goulette, les bateaux des autres compagnies, Valery, Société Marseillaise, et de très nombreux voiliers italiens venant de Sicile.

Il y avait trois bureaux de poste pour l'Europe : français, anglais et italien, ce dernier situé rue des Glacières.

L'année 1859 vit l'installation du télégraphe au bureau français, rue El-Mektar 13, et en 1865, l'inauguration du câble sous-marin reliant Bizerte à Marsala, en Sicile.

L'Office Postal date de 1888, ainsi que l'émission des premiers timbres poste tunisiens.

TRAVAIL ET SALAIRES

L'Européen s'employait très jeune, à treize ans et même avant. C'était en réalité moins un véritable louage de service qu'un pacte d'apprentissage, qui l'attachait au patron. Celui-ci, paternel, ne versait pas un salaire fixe, mais donnait, aux fêtes, des gratifications en espèces ou offrait un costume neuf; au bout de quelques années, il établissait son apprenti, en lui « montant » un fonds analogue au sien, en lui procurant les premières marchandises et les premiers clients. Dans la suite, il l'aidait de ses subsides et de ses conseils.

Dans la classe la moins favorisée, les jeunes filles se plaçaient en condition et servaient au pair pendant quelques années, après quoi le maître leur fournissait la dot et le trousseau. Ce système ne donnait pas lieu à contestation et se prolongeait sans heurt, jusqu'au début du XX^e siècle, presque jusqu'à la guerre de 1914-18.

SANTE PUBLIQUE

A l'époque, les gens se portaient généralement bien : ils mangeaient avec mesure et ne s'adonnaient ni à la boisson, ni à d'autres excès. Les médecins, peu nombreux par rapport à la population, jouissaient d'une grande autorité morale auprès des familles. Les remèdes qu'ils prescrivaient à l'occasion étaient souvent les mêmes dans bien des cas.

Les hôpitaux se créèrent peu à peu. En 1869, le produit d'une collecte ayant rapporté 2.955 piastres (1.777 francs), permit de fonder l'Infirmierie des Moniquettes, premier embryon de l'Hôpital St-Louis de la place Sidi-Ali-Azouz, où furent traités les Français jusqu'en 1899, date de l'inauguration de l'Hôpital Civil, aujourd'hui Charles-Nicolle. Les demi-frères Casanello-Stresino implantèrent dans le vieux palais de la rue Zaouia-el-Bekria (quartier Halfaouine), l'« Infirmieria Santa Margherita », que racheta bientôt une société italienne pour la transformer, avec la subvention du Gouvernement royal italien, en Ospedale Garibaldi, deux fois reconstruit hors Bab-el-Fellah et devenu aujourd'hui « Hôpital de la Libération ». L'Hôpital Sadiki pour les Musulmans remonte à l'année 1880 et longtemps, avec des installations rudimentaires, il ne servit qu'aux grands malades et aux grands opérés. L'Hôpital Israélite, inauguré à la rue du Pacha, puis transféré place Halfaouine, a été délibérément supprimé par ses dirigeants.

Ce qu'il y eut d'effrayant, ce furent les épidémies contre lesquelles on était mal ou peu équipé. Cependant, à défaut d'infirmiers de métier, il y avait de nombreuses équipes de volontaires, fils de famille de toutes nationalités, qui, de 15 à 25 ans, insoucieux de leur personne, soutenus par leur courage et quelques verres de rhum au besoin, soignant gratuitement les cholériques et s'improvisaient aussi « croque-morts » bénévoles pour assurer le transport des corps et leur inhumation.

Aucune organisation n'existait pour les aliénés : les inoffensifs étaient gardés chez eux et circulaient librement dans les rues et les cafés, tandis que ceux qui paraissaient dangereux étaient tenus enchaînés, non sans quelque barbarie, dans des cabanes, à la porte des cimetières. N'en fut-il pas de même en France, où il avait fallu parvenir au milieu du XIX^e siècle pour découvrir qu'il s'agissait là de malades à soigner, et parfois susceptibles de guérison ?

MUNICIPALITES

C'est en 1858 que le Bey Sadok institua « pour l'utilité des habitants » la première Municipalité. En 1885, les communes étant créées, l'Hôtel de Ville de Tunis fut transféré de la rue Al-Djazira au n° 5 de la rue Es-Sadikia, avec le général Mohammed El Asfouri comme président, et, comme vice-présidents délégués, Ismaïl Dubos et Raymond Valensi.

PRESSE

Quelques années avant le Protectorat, parut le « Journal de Tunis-Carthage », dont le premier et unique numéro rendit au bey régnant un hommage sans réserve. Justement flatté, le Souverain, qui craignait un revirement dans cette attitude loyale, interdit la publication. Prudence est mère de sûreté. Les premières années, le « Journal Officiel Tunisien » publiait également des annonces commerciales et une chronique de nouvelles, comme celles relatives au projet de construction de la Tour Eiffel, « futur clou » de l'Exposition de 1889. Tunis avait deux hebdomadaires italiens imprimés en Sardaigne : « La Medjerda » et « Le Forbici » ; un autre, anglo-maltaïse, « L'Indicatore Tunisino » et comme journaux français, le « Réveil Tunisien » et l'officieux « Tunis-Journal ».

CULTES

Il ne subsistait plus rien des cinq églises qui auraient existé sous l'occupation espagnole. La plus ancienne chapelle connue est celle de Saint Antoine qu'entourait le cimetière. On refit en 1887 le mur de clôture et on remplaça la porte de fer par une entrée « monumentale » à deux battants. Cette nécropole confinait à celle des Grecs, qui ouvrait sur la rue de Rome.

L'église de Sainte-Croix remonte à 1720 et fut reconstruite et considérablement agrandie en 1876 par les RR. PP. Capucins, qui mettaient gracieusement la cour du cloître « à disposition » pour les fêtes patronales ou même privées. On remarque encore, dans la nef de gauche, le buste de Mgr Sutter, vicaire apostolique jusqu'à la venue de Mgr Lavigerie, et, surplombant la porte d'entrée du presbytère, au 1^{er} étage, les armoiries du premier prélat, en fer forgé. La Primatiale de Carthage a été consacrée solennellement en 1886, par le Cardinal, en présence du Gouvernement et de onze archevêques et évêques, au son du canon, « strepitu tormentorum bellicorum », relate la plaque commémorative. Tunis eut, avant l'actuelle, une pro-cathédrale provisoire. Une photo de 1888 représente la procession de la Fête-Dieu s'avançant vers l'avenue de la Marine, aujourd'hui avenue Jules-Ferry. On y aperçoit dans la foule les dames à tournure et les hommes coiffés de canotiers aux très larges bords.

La tolérance la plus libérale ne cessait jamais de régner dans les rapports entre gens de confession différente. En revanche, il a toujours existé au sein de chaque temple, une sorte de séparatisme intérieur, un certain antagonisme même, parfois aigu dans ses manifestations, comme par exemple entre catholiques italiens et maltais, entre orthodoxes orientaux de l'Eglise d'obédience grecque ou autocéphale, entre Juifs tunisiens ou livournais, entre Musulmans d'origine locale ou Algériens. Ceci n'était d'ailleurs point particulier à Tunis et on avait noté sous le Second Empire de pareilles bouderies entre légitimistes et orléanistes parisiens, qui se rendaient à Ste Clotilde par des portes latérales différentes, afin d'éviter tout voisinage, même à l'office divin.

VILLE

Tunis a été de tous temps partagée en blocs de maisons correspondant chacun à une race, une nationalité ou une classe sociale. La Médina (la cité) comprenait les quartiers musulmans du patriciat, de la bourgeoisie et des ouvriers, la Hara renfermant les Juifs. Les quartiers des Italiens étaient à l'époque surtout, dans la rue Sidi-El-Mordjani; ceux des Maltais à la Petite-Malta, hors les murs; enfin, ceux des Français, rues de l'Ancienne-Douane et El-Kramed (ou des Tuiles), cette dernière ainsi nommée en raison des toits rouges édifiés sur les buanderies de la terrasse, en souvenir du pays.

En 1883, fut dessinée l'avenue de la Marine pour relier la Porte de France (anciennement Porte de la Mer) à la Darse, qui arrivait un peu plus bas que l'emplacement actuel de la statue de Jules Ferry. C'est là qu'on s'embarquait sur les voiliers ou sur la « Noémie », petite chaloupe qui amenait les voyageurs et leurs bagages aux paquebots ancrés en rade de La Goulette.

Sur cette avenue, que parcourait un omnibus, bientôt remplacé par le petit tramway à chevaux de la Compagnie Belge, on planta des ficus de 70 centimètres qui ont grandi depuis. Personne n'eut alors l'heureuse idée du maréchal Lyautey au Maroc, de border les boulevards avec des oliviers, décoratifs, ombreux et si « couleur locale ».

La Compagnie des Chemins de Fer Bône-Guelma et Prolongements avait, rue du Portugal, son très beau « Jardin de la Gare » avec des essences variées, un parc à autruches, des gazelles, des dindons et où l'on conduisait promener les enfants sur des voitures tirées par des chèvres.

Aucun édifice bien remarquable n'embellissait la ville; à peine quelques maisons arabes aux belles portes cloutées, le Dar El Bey où l'habitude de démolir et de reconstruire remonte déjà à 1820, les deux palais Khéreddine : place de la Kasbah, aujourd'hui aile de façade de la Direction des Finances, le second ayant servi jusqu'en 1903 à la Justice Française, à proximité de la Hafsia, la fonderie de canons.

Trois hôtels pour les Européens, l'un rue Sidi-el-Mordjani, créé par Mme Cécile, ex-femme-de-chambre d'Alexandre Dumas, et qui préféra rester à Tunis que de repartir avec son maître; un autre au début de la rue de l'Eglise, l'hôtel Eymon, dit Gigino; le troisième, rue Al-Djazira, l'hôtel Bertrand, devenu « de Paris ».

Il y avait le café Riquier, rue de la Commission, Alfred Nuée, Franco et Papayani. Lorsque le courrier de Cagliari apportait deux ou trois barriques de glace, le napolitain Don Ciccio Langiarotti installait des tables et des chaises sur la Marine pour y faire déguster ses « granite » et ses « pezzi duri ». La première fabrique de glace à Tunis date de 1873.

Pour ce qui est de l'habitation, il y avait peu de constructions « à l'euro-péenne » : la maison arabe, plus simple, s'adaptant au climat avec ses murs

épais de 80 centimètres, pour protéger du froid et de la chaleur, avec les chambres autour de l'atrium ou patio, généralement fleuri. Une pièce essentielle était « l'aoula » ou chambre aux provisions (semoule, huile, viande séchée, fruits). Il y eut, mais en très petit nombre, des palais ou vastes bâtisses à étages : Cardoso, Gnecco (où Garibaldi séjourna une nuit comme hôte de M. Fédriani). La première maison de maître avec salle de bain fut édifiée rue Al-Djazira, à l'angle de la rue d'Angleterre, par un Anglais, le major Hunter. Elle fut acquise par l'Etat et offerte à feu M^{me} Elias Mussali, qui avait joué un rôle politique avant le Protectorat, et qui y donna des réceptions brillantes. La chronique du temps rapporte qu'elle prenait chaque jour un bain dans du lait de chèvre.

Partout l'agencement intérieur était sobre : tout au plus un ou plusieurs meubles de provenance régionale, qui servaient à rappeler à l'Européen sa province d'origine.

Lorsque la saison était inclemente dans la capitale, on allait prendre un air plus pur ou plus frais dans des jardins parmi les orangers, les figuiers, les grenadiers, les jasmins. On allait volontiers hiverner quelque temps à Hammam-Lif, goûter le printemps à l'Ariana, passer les mois d'été à La Marsa, Le Kram ou La Goulette. On s'y rendait en voiture, puis à partir de 1872, à moins de frais, par le petit chemin de fer de banlieue, construit par une compagnie espagnole, cédé successivement aux compagnies anglaises, puis à la « Rubattino » italienne avant d'être exploitée en 1898 par la Compagnie Bône-Guelma, et depuis 1908, la ligne ayant été électrifiée, par la Compagnie des Tramways.

Quelques privilégiés se rendaient à Ras-Djebel, dans la direction de Bizerte : l'air calme et vivifiant y remplaçait le moindre confort et assurait longue vie, affirmait-on, à ceux qui en profitaient.

Toutes ces villégiatures duraient trois bons mois et faisaient l'effet d'une cure reposante et bénigne.

ALIMENTATION

Quelle que fut sa classe ou sa condition sociale, le Tunisien était très généralement sobre. Peu amateur de vin, il buvait beaucoup d'eau et avant l'établissement de la conduite du Zaghuan ou son installation dans tous les quartiers, l'eau de pluie recueillie dans la citerne de la maison, soigneusement tenue propre. L'eau des puits servait aux travaux du ménage. Le Tunisien a toujours été, et il le demeure d'ailleurs, gros mangeur de pain.

En fait de viande fraîche, on consommait de l'agneau ou du bœuf, égorgé à la manière juive et dont les Chrétiens prenaient les parties dorsales.

Le poisson, longtemps qualifié ici « la viande du pauvre », abondait, avec toutes les variétés de saison.

Le macaroni en sauce tomate, plat napolitain, était adopté comme plat de résistance dans tous les milieux, aussi bien français que musulmans ou israélites.

Tout autour de la ville et le long du futur boulevard de Paris, les jardins maraîchers irrigués par le système primitif local produisaient les légumes frais.

DOMESTIQUES

Il semble que l'esclavage, aboli en droit, ait subsisté en Tunisie longtemps encore, ce qui motiva jusqu'en 1887 l'intervention du consul d'Angleterre en faveur d'une négresse que son maître prétendait retenir captive. D'ailleurs, beaucoup d'affranchis préféraient continuer de servir leurs anciens maîtres arabes. Il existait, dans la société tunisienne, l'usage de la « clien-

tèle », tout seigneur avait ses « clients », tout comme les patriciens de Rome et de Byzance.

Pour ce qui est des Européens, toute bonne famille bourgeoise, où la maîtresse de maison mettait activement la main à la pâte, s'offrait le luxe pour les gros travaux et le marché aux provisions, du « Métoui » de Gabès, zélé, fort et fidèle, de la femme de chambre venue de Toscane, aux bonnes manières et au langage toujours châtié, et de la cuisinière juive, habile, économe, mais négligée dans sa tenue et familière à l'excès, ainsi qu'on peut en juger par l'exemple suivant.

Madame reçoit ses invités au salon. Soudain, par l'embrasure d'une tenture, apparaît une main, tout un bras nu, agitant une fourchette sur une boulette de viande. C'est Kamouna qui vient demander à la maîtresse de maison de goûter si la quantité de sel lui paraît suffisante. Comme on lui ordonne de retourner bien vite à ses fourneaux, elle apparaît tout entière dans son débraillé et s'écrie : « Mais Madame, c'est dans votre intérêt et celui des hôtes de manger à votre goût. » Et, se tournant vers les invités : « Je sais prendre des précautions, mes chers enfants, et décliner les responsabilités, car si cela ne va pas, je reçois des observations, et Madame, que vous voyez ici aimable et souriante, devient une chipie dès qu'elle vient à la cuisine ! »

Il faut signaler également que la vie familiale était souvent rehaussée par l'étrange présence du figaro omnipotent qui venait raser le maître, recevait toutes les confidences et au besoin la charge d'initier l'adolescent aux choses de l'amour.

Tout ce monde vivait dans un accord parfait. Par délicatesse à l'égard du personnel domestique musulman, juif ou chrétien, on n'introduisait jamais de viande de porc et tout le monde faisait maigre le vendredi.

VETEMENT

Les Européens ont eu à cœur de n'abandonner jamais les coupes nationales de leur vêtement. Seuls les hommes en service au palais beylical, du médecin de la Cour au cuisinier ou jardinier, s'astreignaient au port de la chéchia, par égard pour le Souverain. Beaucoup de Tunisiennes s'obligeaient à supporter le corset pour paraître « vêtues à l'italienne. » Les élégantes se faisaient habiller chez Marie Bernard, chez Madame Reddon ou les demoiselles Cornu ou encore chez les Melica-Sœurs. Mais la suprême distinction consistait à faire venir les robes des couturiers de Paris ou de la Maison Sinigaglia, de Marseille.

Un fait curieux se produisit au cours d'une soirée mondaine. Deux dames de la haute société, dans le but de faire sensation, avaient, chacune de son côté, commandé leur toilette, l'une à Paris, l'autre à Marseille, et les avaient tenues soigneusement cachées, même de leurs caméristes, jusqu'au dernier moment; elles eurent la désagréable surprise de constater qu'elles étaient vêtues du même tissu de velours frappé, de la même couleur et de la même coupe. Elles faillirent s'évanouir et quittèrent la fête aussitôt.

DELASSEMENTS PHYSIQUES

La chasse était très en honneur dans les colonies européennes, ainsi qu'en témoignent maintes photographies de l'époque représentant nos nemrods en accoutrement cynégétique complet. On chassait le menu gibier et même le canard à Douar-Chott et à Mégrine.

Il ne s'agissait point de grandes chasses de société, mais de chasses démocratiques qui permettaient à celui qui en avait le goût de parcourir la

campagne et de rapporter quelque pièce. Tunis a connu quelques « grands fusils », mais pas assez nombreux pour dépeupler la faune.

On pratiquait aussi d'autres sports : la natation, où le grand exploit consistait à passer sous les paquebots en rade de La Goulette — la barque à voiles, qui coûta la vie à l'avocat Elena auquel survécut le docteur Mascaro, son compagnon — enfin, l'équitation.

La mode se maintint assez longtemps, jusqu'à l'apparition des premières autos, des beaux équipages comme ceux de Jules Forti, de G. Cardoso, de Moïse Samama, du comte Passante, d'Hector Mangano. Les princes de la famille beylicale excellaient à faire trotter leurs magnifiques bêtes en pleine ville. La Société des Courses et du concours hippique existait avant le Protectorat : en 1888, elle transféra son champ de Mégrine à l'actuel Kassar-Said.

VIE INTELLECTUELLE

Nous avons eu l'occasion, dans cette même revue, de relater ce que furent à Tunis, avant et dans les premières années du Protectorat, les activités dans le domaine théâtral. Nous aurions pu y ajouter les splendides représentations lyriques italiennes au « Paradiso Gringa » en 1886, l'audition du célèbre baryton Soulacroix, de l'Opéra-Comique, venu chanter à la Cathédrale au profit des sinistres de Malte, enfin au Théâtre Brulat, de l'avenue, de 86 à 89, la tournée du comédien français Talbot dans « Le Roi s'amuse », de Mme Favart dans « Francillon », « L'Aventurière », d'Achard, « Les surprises du divorce », de Maria Laurent, dans « Pêcheurs d'Islande ». Pour ce qui est des arts plastiques, Tunis de l'époque ne paraît pas avoir connu de véritables maîtres, mais tout au plus quelques « peintres du dimanche ».

La participation importante d'artistes de la Métropole fut reconnue nécessaire pour organiser, en 1888, le premier Salon des Beaux-Arts, renouvelé plus tard en 1896, sous l'impulsion de M. Dollin du Fresnel, par l'« Institut de Carthage », association tunisienne des Lettres, Sciences et Arts.

Il ne semble pas non plus que la Tunisie ait considérablement contribué à l'avancement des sciences : tout au plus des amateurs, tels M. Luisada, venu de Livourne, poète en sabir à ses heures, importa le premier télescope au Kram, Albert Samama Chikli faisait venir à Tunis divers appareils pour vulgariser ici les inventions nouvelles.

Beaucoup taquinaient la muse, sans avoir laissé découvrir un grand talent de poète. M. E. Chauvin dédia à M. Léon Roches, consul général et chargé d'affaires de France, une plaquette sans grande prétention, intitulée « Loisirs d'un quart d'heure », éditée en 1860 par l'Imprimerie Officielle de R. Holt, au Palais du Conseil Municipal de Tunis.

Ce qui est certain — et la preuve s'en trouve dans le nombre et l'importance des bibliothèques laissées à leurs descendants — c'est qu'à la période qui nous occupe, les gens aimaient beaucoup lire, et qu'ils achetaient beaucoup de livres, avec un discernement plus rare aujourd'hui. La première imprimerie européenne à Tunis remonte à 1828.

VOYAGES

Les gens de Tunis ne faisaient pas facilement de longs déplacements. Quelques-uns partaient pour affaires, d'autres se fauilaient dans la suite des personnages officiels. On cite le cas de cet interprète qui, reçu avec la délégation tunisienne dont il faisait partie aux Tuileries, avait lancé au Roi des Français un cordial « Eh ! bonjour Monsieur Philippe ! »

Une dame, juive tunisienne, ayant réussi à se faire admettre avec son

époux à un bal de la Cour d'Italie, répondit au compliment de la Reine Marguerite sur l'éclat de ses bijoux : « Oh ! Majesté, si vous voyiez les autres que j'ai chez moi ! » Une autre dame, Emma X..., née à Tunis et de nationalité italienne, donnant ses impressions après un mois passé à Rome, répétait : « C'est une ville vraiment ennuyeuse et qui ne comporte aucune distraction ! »

Par contre, des personnages de marque vinrent à Tunis entre 1859 et 1882, et furent magnifiquement reçus par le Bey Sadok.

En 1861, pour l'inauguration du nouveau consulat de France, le prince Jérôme Napoléon et la princesse Clotilde, après avoir été accueillis en grande pompe au débarcadère de La Goulette, ouvrirent le bal, auquel le Bey avait daigné se rendre en personne. En 1862, ce furent les Princes de Galles et Frédéric de Prusse qui vinrent à bord de l'« Osborne » et échangèrent avec le Bey des décorations; puis, le Prince Humbert de Savoie, qui, lui, offrit un canon en échange duquel il reçut du Bey la pièce qui figure au Musée du Bargello, à Florence. La même année, Léopold de Belgique visita Sousse et Kairouan; il devait d'ailleurs revenir en 1898 pour être l'hôte de Mme Lagrenée, à Chaouat. En 1863, arriva à Tunis le Maréchal Pélissier, duc de Malakoff. Bien des années plus tard, le Prince Oscar Bernadotte de Suède, voyageant sur la « Freya », vint chasser le sanglier au Cap-Bon. En 1887, trois ministres de la République, Berthelot, le grand chimiste, Millard et Grand passèrent en Tunisie quelques jours, en compagnie de Jules Ferry et de Félix Faure, alors simples députés. Trois autres ministres : Boucher, Cochery et Poincaré, se déplacèrent pour inaugurer le port de Tunis. Les deux premiers acquirent des domaines dans le Sud; Poincaré, qui ne voulut rien accepter à cette occasion, est mort sans laisser de fortune.

FETES PUBLIQUES

Il se donnait périodiquement à Tunis des fêtes, organisées avec soin; elles n'avaient rien d'emprunté et l'on s'y amusait dans la dignité et la décence. En 1859, un bal paré et masqué fut offert dans l'ancien Consulat de France, au Fondouk des Français : les invitations rappelaient avec opportunité que « tous déguisements étaient admis, à l'exclusion du costume indigène ». La chronique signale un gala, donné en 1869 au profit du nouvel Hôpital St-Louis et, en 1873, la fastueuse réception du général Hamed ben Ayed, dans la salle de Philharmonique, rue Al-Djazira.

En 1878, date de sa fondation, le comité local de l'Alliance Israélite donnait, à son bénéfice, une soirée sur le futur emplacement de l'école de garçons, rue Malta-Srira. Les mondaines du cru trouvèrent là l'occasion d'éta-ler de luxueuses toilettes avec des jupes énormes. Or, une invitée de marque, de passage à Tunis, Mme de Lesseps, parut en jupe collante dernier cri de Paris; alors nos élégantes, ne désirant pas montrer qu'elles n'étaient pas au courant de ce changement assez soudain dans la mode, imaginèrent aussitôt un moyen de se mettre à la page : chacune d'elle se retirait furtivement et revenait après s'être délestée au vestiaire, l'une après l'autre, de toutes leurs jupes de dessous. Le vestiaire s'en trouva rempli et le lendemain aucune ne vint les réclamer, chacune redoutant de montrer qu'elle avait ignoré le dernier cri de la couture : l'Œuvre fit vendre toute cette quantité de taffetas abandonné à son bénéfice.

Parmi tant d'autres fêtes qu'il serait fastidieux d'énumérer, l'année 1872 vit la très belle soirée donnée par le consul Th. Roustan, pour les sinistrés de Malte. Puis eut lieu au théâtre Paradiso, de Gringa, le bal en faveur des victimes du tremblement de terre du Sahel et, à la salle de la Philharmonique, celui pour les sinistrés du Midi de la France, dont la recette nette fut de six mille francs, somme coquette pour l'époque. Le cotillon y était

conduit par Mme Saccoman et par M. Hector Mangano. Signalons, à titre d'enseignement pour les organisateurs d'aujourd'hui, que la fête donnée en 1888 au profit des pauvres de la Ville rapporta quatre mille francs contre deux cents francs de frais. Cette proportion est à méditer pour les organisateurs qui veulent conserver le souci d'empêcher bientôt les malheureux bénéficiaires d'être déclarés débiteurs.

Des soirées tunisiennes étaient données annuellement par la Société des Dames de Charité et par le Comité de l'Alliance Française.

En 1888, eut lieu la première bataille de fleurs sur le terre-plein de l'avenue Jules-Ferry.

Le 1^{er} janvier 1889, à l'occasion de la naissance de leur fils Pierre-Ali, M. et Mme Massicault inaugurèrent les réceptions ouvertes à la Maison de France. La Résidente, grande animatrice de ces fêtes, excellait à accueillir avec autant de délicatesse que de goût tous les éléments de la société tunisoise, autour du noyau de Français d'alors : cette femme émérite contribuait ainsi à donner de l'allant au commerce local, tout en servant la politique de son pays.

MONDANITES

Les Européens, relativement peu nombreux, vivaient en excellents termes entre eux ou avec les autochtones. A l'époque qui nous occupe, on pouvait parler de vie mondaine, d'ailleurs exempte de scandales. Il y eut des réunions dansantes qui restèrent mémorables, comme celles de la comtesse Raffo, qui était la fille du consul général, Sir Richard Wood, des familles Lenghi et Pisani, organisées somptueusement à grands frais, au point d'amener la déconfiture des amphytryons, celles du docteur Funaro, où l'on buvait la limonade gazeuse au lieu du champagne, mais qui étaient beaucoup plus fréquentes. Partout, au milieu des lumières, de l'argenterie, de la profusion de fleurs choisies, généralement fournies par le jardinier du cimetière grec, une véritable cordialité régnait.

Pour se rendre à ces « soirées », les familles circulaient escortées de leurs domestiques, le plus souvent des nègres soudanais, munis de grandes lanternes allumées : on les voyait dans la nuit noire, comme de nombreux feux follets, serpenter sur la place de la Bourse et se diriger vers les cinq rues qui y débouchaient. Il y avait aussi les « éclaireurs publics » qui, sur demande, vous accompagnaient à la maison, moyennant deux ou quatre caroubes, selon la distance.

Une autre originalité de l'époque, c'étaient les « trampani », sorte de sandales en fer léger avec des sangles de cuir dans lesquelles on introduisait les pieds déjà chaussés et dont se servaient les hommes et les femmes pour circuler dans la ville les jours de pluie, à cause de la grande quantité de boue. Un cercle de fer sous la semelle soulevait la personne de 5 à 8 centimètres au-dessus du sol, ce qui nécessitait une certaine pratique pour ne pas tomber. Des jeunes filles s'amusaient même à descendre l'escalier avec, alors que généralement on les laissait sous le porche ou dans la cour de la maison amie. Ces « trampani » étaient d'autant plus utiles pour la visite et surtout pour les réceptions de nuit, le plus souvent l'hiver, que les quelques voitures de place d'alors ne circulaient jamais après le coucher du soleil et n'auraient pas pu passer, d'autre part, dans ces rues trop étroites.

Les bals parés et masqués obtenaient beaucoup de succès pendant toute la période du Carnaval, mais on n'en donnait pas pendant le carême. M. Massicault reçut à l'un de ses bals, costumé et maquillé en préfet de l'Empire : Mme la Résidente était déguisée en folie. Il y eut nombre de ces « bals de têtes », alors nouvellement à la mode.

Les « surprises-parties » étaient fréquentes et les organisateurs savaient en faire maintenir le secret à l'égard du maître et de la maîtresse de maison que les intimes allaient effectivement tirer de leur lit. Parmi les meilleurs conducteurs de cotillons, on notait Mlle Marguerite Garsin, devenue baronne di Castelnovo, gracieuse et élégante, Mme Dumergue, et, côté des hommes, MM. Hector Mangano, Lange et Victor Scialom.

Les messieurs fréquentaient leur cercle, assez fermé : celui de la Bourse, la Réunion privée des vingt-deux, le groupe des Onze, longtemps avant le Cercle Républicain et le Cercle d'Escrime.

Bien qu'il soit peu séant de parler ici du demi-monde, il est difficile de passer sous silence, tant était grande leur popularité, ces trois chanteuses-danseuses juives que l'on avait surnommées, en raison de leur physique, « La Tour Eiffel, la Gazelle et la Poste illuminée ». Une Madame Cardinal, en mal de gloriole et hantée par l'exemple publicitaire posthume des époux Pigeon au cimetière Montparnasse, se fit également construire elle-même un tombeau de marbre qui la représente couchée sur son lit, au côté de son époux. On était encore loin de nos jours, où les admirateurs d'une hétéroclite tunisienne, qu'un amant délaissé avait tuée en l'arrosant de pétrole, avaient réuni les fonds pour surmonter sa tombe d'une colombe symbolique...

VIE DE FAMILLE

Le mariage et la postérité étant les objectifs des familles, on s'unissait très jeunes. Le faire-part des événements heureux était lancé (à défaut de journaux) par un émissaire dont la mine souriante seule annonçait la bonne nouvelle : cet « évangéliste » nommé Ascoli, ancien garibaldien, servait aussi « d'extra » pour les buffets. Il avait son « pendant », nommé Haïm, dit l'affligé, et qui, en raison de son aspect idoïne, était rétribué pour annoncer les décès.

Avant la noce, l'usage imposait de convier les amis et les connaissances à l'exposition du trousseau et des cadeaux, et chaque visiteur recevait une liste imprimée avec les noms des donateurs correspondants. Un poète local était chargé de rédiger l'épithalame, divertissement en vers dédié aux époux, calligraphié en belle anglaise sur vélin doré sur tranche, et que l'on plaçait dans la corbeille : la fiancée en robe de moire le feuilletait de sa main gantée de dentelle.

Les visites de félicitations, comme celles de condoléances, celles-ci toujours en tenue noire, étaient de rigueur, et nul ne pouvait s'en dispenser.

Pour faire la toilette du défunt, le veiller, le porter en terre, chaque confession avait sa « Société de Miséricorde », composée de jeunes gens de famille qui, imitant parfois la mode toscane, se recouvraient la tête d'une cagoule. Cet usage des corporations existe encore chez quelques Israélites européens qui accomplissent par vœu ce funèbre ministère. Pendant longtemps, il n'y eut point à Tunis de corbillard : les corps étaient portés à bras ou sur des civières élevées, comme celles des Musulmans d'aujourd'hui. Le char pour les Européens et pour les Israélites livournais date de 1887. Les Israélites tunisiens ne se décidèrent à l'adopter que beaucoup plus tard.

La charité était intelligemment pratiquée : on donnait régulièrement et directement « à ses pauvres », et avec assez d'art pour n'humilier point celui qui recevait. Des confréries confessionnelles, nationales, voire maçonniques, se livraient à un dépistage discret pour déceler les vrais besogneux et les distinguer du fainéant et du professionnel de l'aumône.

Dans les relations sociales, on cultivait beaucoup le savoir-vivre et le sens de la bienséance : on reconnaissait alors qu'il fallait pour cela se donner un peu de mal, ne compter point sur les voisins ou sur je ne sais quoi, mais montrer toujours au prochain égal accueil ou affection.

On sait généralement que Mme Récamier, qui ne passa jamais pour fort spirituelle (non plus d'ailleurs que pour remarquablement intelligente), dut sa célébrité seulement à ce que l'on a défini le génie de l'amitié, cet art de paraître aimable envers presque tous, sans affectation mais au contraire avec simplicité.

Cette vie calme, où il fallait savoir se contenter de tout, n'était pas dénuée de charme. Les gens d'alors, plus modestes et plus tranquilles, n'en étaient que plus heureux.

Raoul DARMON.